
Cambodge : Premiers pas vers la victoire

Après plusieurs années de lutte, les communautés rurales de la province d'Oddar Meanchey, au Cambodge, observent actuellement les signes annonciateurs d'une victoire. Trois sociétés privées qui avaient acquis environ 20 000 hectares de forêts et de terres agricoles pour des plantations de sucre de canne se sont retirées et leurs concessions ont été annulées. Il s'agit des sociétés « Angkor Sugar Company Ltd » et « Cambodia Cane and Sugar Valley Company Ltd » dans la commune de Kounkriel, district de Samraung, et « Tonle Sugar Cane Company Ltd » dans la commune de Pong Ro, dans le district de Changkal.

En novembre 2014, des représentants des communautés affectées par les plantations de canne à sucre ont été informées par le bureau du gouverneur de la province d'Oddar Meanchey qu'il allait être demandé aux entreprises de cesser leurs activités. Dès décembre 2014, les machines et les ouvriers des trois plantations avaient quitté les lieux, même si les communautés avoisinantes n'avaient pas encore reçu d'indication claire du gouvernement concernant une éventuelle annulation des concessions. En mars 2015, les communautés ont été informées que le gouvernement cambodgien avait publié un arrêté spécial (*sor chor nor*) décrétant que l'ensemble des terres des zones des concessions redevenaient propriété de l'État. Au moment de la rédaction de cet article, les communautés n'avaient pas encore pu consulter l'arrêté.

Les luttes des populations locales contre ces entreprises et contre les plantations de canne à sucre au Cambodge ont été longues et difficiles. Les plantations de canne à sucre de la province d'Oddar Meanchey, évoquées plus haut, ont démarré leurs activités en 2007, avec une participation majoritaire de « Mitr Phol Sugar Group », une multinationale thaïlandaise. Les concessions étaient également liées à « L.Y.P Group Co. Ltd », une entreprise cambodgienne appartenant au riche magnat et sénateur cambodgien Ly Yong Phat. Bien que L.Y.P Group ait démenti avoir fait des investissements directs dans les concessions mentionnées plus haut, les autorités du District ont indiqué aux communautés affectées que le sénateur était chargé de la gestion de toutes ces concessions.

En avril 2008 et octobre 2009, les villageois de Bos et O'Bat Moan ont été violemment expulsés et laissés sans abri et sans terres. Les terres des villages et les maisons de 254 familles ont été brûlées et rasées au bulldozer par des travailleurs embauchés à cet effet, supervisés par la police militaire et les troupes de l'armée cambodgienne de la Brigade 42, dont on sait qu'elle bénéficie du soutien financier du L.Y.P Group. Les familles expulsées ont été laissées dans des conditions extrêmement précaires sans nourriture, sans eau ni abri et, à ce jour, elles n'ont encore reçu ni indemnisation ni réparations pour cette injustice. Le personnel embauché par les trois sociétés et les policiers affectés à leur protection ont poursuivi les actes de violence et d'intimidation contre les populations locales. Les concessions ont empiété sur les forêts communautaires et ont coupé l'accès des populations locales aux forêts et aux terres agricoles.

Les communautés affectées se sont organisées dans la province et au niveau national avec l'aide de réseaux communautaires et d'ONG soutenant les luttes pour la justice. Elles ont déposé des requêtes et des plaintes devant les tribunaux de l'Oddar Meanchey, le bureau du gouverneur et les autorités nationales pour demander une indemnisation pour les populations expulsées, pour les terres agricoles confisquées et pour éviter tout empiètement supplémentaire par les entreprises sur leurs forêts communautaires. Les communautés touchées ont également demandé et reçu le soutien de réseaux et d'ONG en Thaïlande, qui ont publiquement dénoncé la mauvaise conduite d'une entreprise thaïlandaise dans un pays voisin. En 2013, une requête demandant une indemnisation d'Angkor Sugar Company en faveur des populations expulsées de la région de Bos/O'Batmon dans la commune de Kounkriel a été soumise à la Commission des droits de l'homme de Thaïlande.

En décembre 2013, les communautés affectées ont déposé une requête auprès du ministère cambodgien de l'Agriculture pour demander l'annulation des contrats de concession signés avec Angkor Sugar, Cambodia Cane and Sugar Valley et Tonle Sugar La requête affirmait que les entreprises ne respectaient pas les lois et sous-décrets applicables et qu'il existait de vastes étendues de terres inutilisées dans leurs zones de concession. Elle expliquait que, en conséquence, le gouvernement cambodgien devait annuler les contrats de concession des trois sociétés et rendre toutes leurs terres aux communautés pour qu'elles puissent les utiliser comme forêts communautaires, terres agricoles et terres communes/publiques.

Les communautés affectées dans la province d'Oddar Meanchey se sont également unies aux habitants de la province de Koh Kong pour déposer des requêtes auprès de l'Union européenne (UE), dans la mesure où le sucre produit à partir de la canne à sucre dans ces plantations bénéficie d'une franchise de droits sur les marchés de l'Union européenne dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les armes » de l'UE (1). En janvier 2014, une délégation de l'UE a visité ces zones de concession et a rencontré des représentants des communautés affectées.

Les luttes de populations dans l'Oddar Meanchey pour récupérer leurs terres et obtenir justice les ont amenés à réaliser des actions et à faire campagne à de nombreux niveaux et sur différents fronts, et leurs efforts ont fini par porter leurs fruits. Les habitants du village ont commencé à élaborer des projets pour l'affectation et la gestion des terres pour la zone d'environ 20 000 hectares libérée par l'annulation des concessions. Ces projets prévoient notamment la remise en état des terres agricoles, des logements et des terres villageoises pour les populations qui ont été expulsées et/ou ont perdu une partie de leurs terres du fait de l'empiètement des terres ; la revitalisation des forêts communautaires et la création d'activités agricoles collectives pour servir de bouclier contre les crises futures. Les habitants continuent aussi à faire pression sur Angkor Sugar Company et Mitr Phol Sugar Group pour que ces entreprises versent une indemnisation aux populations expulsées de Bos/O'Bat Moan.

La bataille, cependant, est loin d'être terminée. Si les autorités provinciales ont exprimé un soutien verbal aux projets des communautés locales, aucune communication officielle n'a encore été publiée pour autoriser leur mise en œuvre. L'armée, qui a établi des campements dans de nombreuses forêts de la province, continue à représenter une menace persistante dans l'Oddar Meanchey. Elle a exprimé son intention d'établir des bases et des villages pour ses soldats dans les zones évacuées par les entreprises, qui comprennent des forêts communautaires. En juillet 2015, le gouverneur de la province a ordonné aux autorités du district et à tous les services concernés de travailler avec les communautés locales pour cartographier leurs forêts communautaires. Cependant, les dirigeants communautaires indiquent que ces processus s'avèrent coûteux car les communautés sont censées accueillir et couvrir les frais des représentants officiels participant au travail de cartographie.

Les habitants du village se sont engagés à poursuivre le processus de négociation avec les autorités nationales et provinciales afin de limiter la présence de l'armée et des entreprises et de renforcer la gouvernance communautaire des terres.

Focus on the Global South, <http://focusweb.org/>
Cambodge, 13 août 2014

(1) « Tout sauf les armes » est une initiative commerciale adoptée en 2001 par l'Union européenne, qui vise à donner aux pays les moins avancés un accès libre de droits et de quotas au marché intérieur européen pour toutes les exportations à l'exception des armes et armements. Ce programme d'exportation vers l'UE s'est accompagné de violations des droits de l'homme et d'expulsions des terres.